

PROJET RABASKA

RÉINTRODUIRE L'HUMAIN DANS LA LOGIQUE DE LOCALISATION

Mémoire présenté aux audiences publiques du BAPE sur le projet de terminal méthanier du consortium Gaz de France, Enbridge, Gaz Métro

Bernard Vachon, Ph.D.
Spécialiste en développement local et régional
Professeur à la retraite du département de géographie de l'UQAM
Résident de Québec et du Bas-Saint-Laurent

ÎLE D'ORLÉANS, 9 FÉVRIER 2007

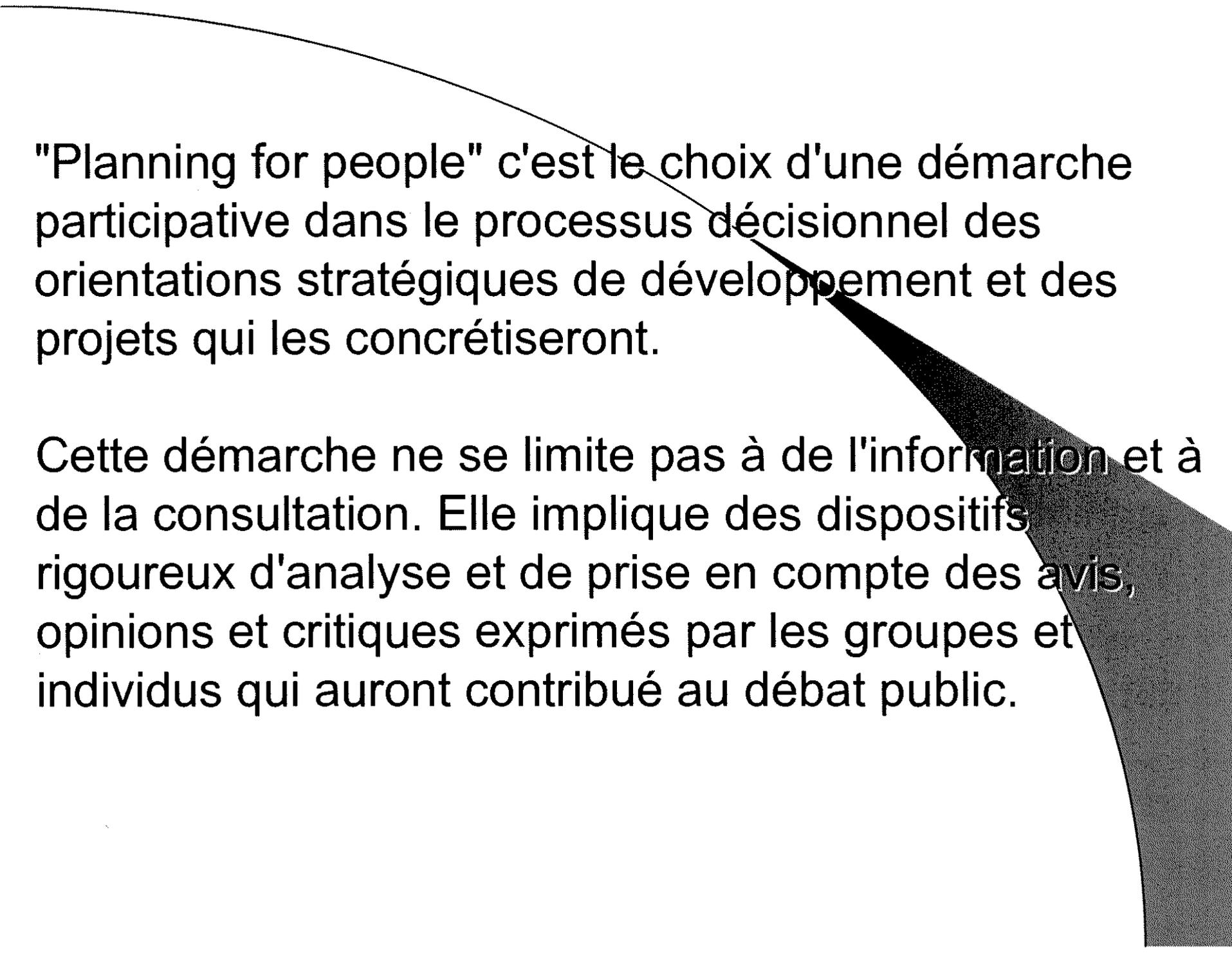
Rabaska et le développement territorial

Planning is for People :

- dans le façonnement des cadres de vie des villes et des villages, le talent et l'innovation des responsables, si pressés de recruter et de fixer des activités génératrices d'emplois, ne doivent jamais perdre de vue que le développement et l'épanouissement des communautés sont au cœur de toute démarche de planification territoriale.

"Planning for people" c'est la reconnaissance de la dimension spirituelle de l'être humain, sensible aux mérites et à la beauté de son environnement naturel et construit; soucieux aussi de la pérennité de cet environnement si fragile en l'absence de mesures adéquates pour contrer les comportements abusifs nourris par l'inconscience et la vénalité.

"Planning for people" c'est la détermination et la capacité des pouvoirs publics de concevoir un projet de société au cœur duquel se situe la personne, pour qui la chaîne d'interventions vise à favoriser l'épanouissement de tout son être. La tendance à réduire l'Homme à sa seule dimension "d'homo economicus" doit être farouchement combattue.



"Planning for people" c'est le choix d'une démarche participative dans le processus décisionnel des orientations stratégiques de développement et des projets qui les concrétiseront.

Cette démarche ne se limite pas à de l'information et à de la consultation. Elle implique des dispositifs rigoureux d'analyse et de prise en compte des avis, opinions et critiques exprimés par les groupes et individus qui auront contribué au débat public.

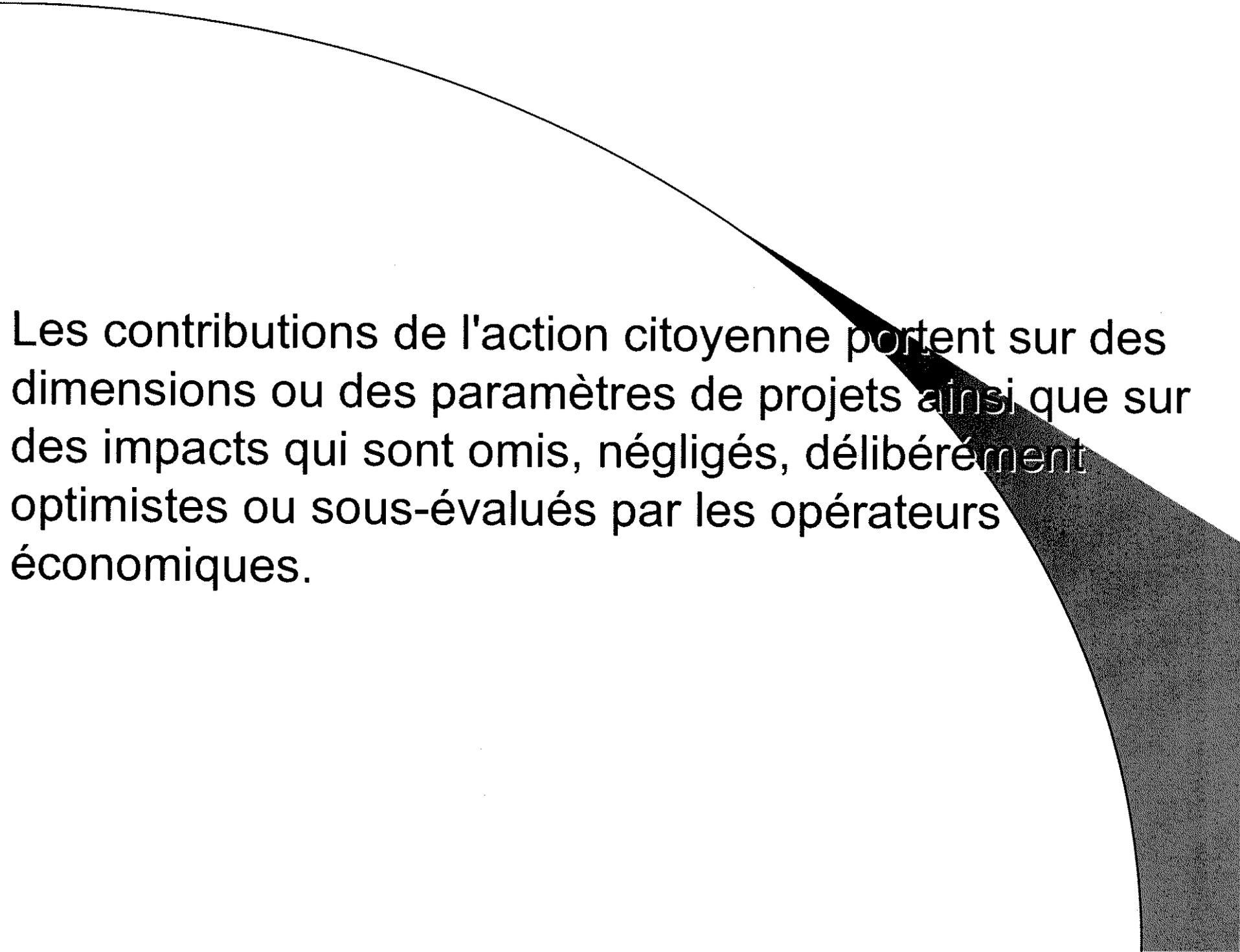
La participation citoyenne dans le choix du site de RABASKA ne doit pas être un leurre raffiné d'une logique économique qui demeure implacable.

Les groupes populaires jouent un rôle indispensable. Ce sont non seulement des éveilleurs de consciences, des informateurs, des mobilisateurs, des chiens de garde, mais aussi des acteurs à part entière de la prise de décision. Ils procurent un éclairage faisant contrepoids à l'argumentaire financièrement intéressé des promoteurs privés et de plusieurs ministères et agences gouvernementales.

-

Obnubilés par l'impératif de la croissance et des retombées en terme d'emplois dans le cadre d'un mandat électoral, nos élus politiques sont facilement "distracts" d'une obligation de premier ordre.

Celle de transmettre aux générations futures une portion de planète qui soit propre, soustraite au pillage et à l'exploitation abusive des ressources, accueillante aux établissements humains, rayonnante de valeurs humanistes et préservée d'infrastructures et d'équipements constituant des menaces réelles pour la qualité de l'environnement, la santé et la sécurité de la population.



Les contributions de l'action citoyenne portent sur des dimensions ou des paramètres de projets ainsi que sur des impacts qui sont omis, négligés, délibérément optimistes ou sous-évalués par les opérateurs économiques.

Le nécessaire exercice de mesurer tous les risques

Il est de bon ton, dans le discours politique actuel, de parler de développement durable, de protection de l'environnement, de développement responsable, d'occupation dynamique et durable du territoire, etc.

Dans le cas de RABASKA, l'État s'affaire-t-il sérieusement à "prévoir" et à mesurer adéquatement les menaces et les risques que le transport, le déchargement, le stockage et l'acheminement intérieur de millions de mètres cubes de gaz naturel liquéfié annuellement, vont faire peser non seulement sur les populations de la région immédiate de Lévis et de l'Île d'Orléans, mais sur une partie importante de la trajectoire fluviale des navires méthaniers?

Les inquiétudes exposées récemment par les directeurs des Services de Santé Publique de Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale, témoignent que plusieurs questions relatives aux impacts du projet n'ont pas encore de réponses ou que celles fournies par le promoteur ne sont pas toutes satisfaisantes.

Ces questions ont trait au climat sonore, à la qualité de l'air et à l'approvisionnement en eau durant la phase de la construction; à la luminosité des équipements du terminal, aux gaz à effet de serre, à la sécurité, à l'impact psychosocial du projet sur les résidents.

Les DSP s'inquiètent aussi de l'étroitesse des zones d'exclusion autour du complexe, du tracé du gazoduc, de la conformité du projet aux règlements de zonage

Ces préoccupations s'ajoutent à une liste déjà bien longue et très pertinente d'interrogations soulevées par les différents groupes qui se sont exprimés dans le cadre des séances du BAPE et à l'extérieur de ce forum.

Outre les questions relatives à la santé et à la sécurité publiques, il y a celles qui concernent:

1. l'opportunité énergétique du projet et;
2. l'acceptabilité sociale de ce complexe industriel.

Dans les deux cas il n'y a pas de réponse, comme si on n'avait pas à y répondre, prenant sans doute pour acquis que l'offre en GN au Québec et aux États-Unis va de soit et que l'acceptabilité sociale est un aspect que le temps se chargera de résoudre!

Des questions pourtant fondamentales auxquelles il faudra accorder le temps de réponse nécessaire et cela malgré l'impatience qui gagne le promoteur, certains milieux d'affaires et quotidiens régionaux. Contrairement à ce que dit François Bourque du Soleil, tout n'a pas été dit sur Rabaska et ses effets.

Un projet qui aura un impact continu sur l'environnement biophysique et social d'un vaste territoire sur une durée de près de 100 ans, peut-être plus, mérite qu'on y consacre le temps et l'expertise nécessaires pour en cerner tous les contours.

La précipitation n'a pas sa place dans un tel dossier, qui est une affaire de société.

L'acceptabilité sociale ne peut être traitée par le seul critère réducteur de la distance du complexe méthanier par rapport aux secteurs habités.

Il y a une relation étroite entre les notions d'acceptabilité sociale et d'opportunité énergétique. Ainsi, les inconvénients associés à un service public répondant aux besoins de la collectivité (ex. autoroute), sont de nature à obtenir une adhésion sociale plus large que ceux découlant d'un projet privé dont le premier objectif est la rentabilité du capital et la satisfaction financière des actionnaires.

Dans le cas de Rabaska, le promoteur n'a pas réussi à faire la démonstration de l'opportunité énergétique du projet pour le Québec.

Il importe aussi de signaler que l'impact d'un projet varie selon la nature de la composante en cause (bruit, danger, impact visuel, atteinte psychosociale, perception, etc.). Ainsi, dans le cas de Rabaska, il serait plus juste de parler de zones gigognes des impacts du projet qui composent un indice aggloméré d'impact.

L'ampleur d'une zone d'impact est aussi fonction du degré de sensibilité (en continuelle évolution) des personnes à l'égard de la qualité de l'environnement naturel, social et culturel.

L'information, l'éducation à cet égard sont des facteurs de premier ordre et expliquent que les citoyens réagissent aujourd'hui plus qu'hier aux agressions que l'on fait subir à leur cadre de vie.

Le projet RABASKA apparaît comme un test aux convictions environnementales de nos élus et aspirants élus et aux compétences de l'appareil gouvernemental en cette matière. Seront-ils à la hauteur?

L'expérience récente du Mont Orford, où on n'a pas hésité à sacrifier un parc naturel public contre un parc immobilier de condos (projet privé), nous permet d'en douter. Encore ici, c'est un mouvement d'opposition populaire qui s'est porté à la défense du site menacé et qui a permis d'éviter le pire.

Le mirage des taxes et des emplois exerce une attirance encore bien forte auprès de nos élus en mal d'images.

Lévis: une aubaine inespérée pour le consortium

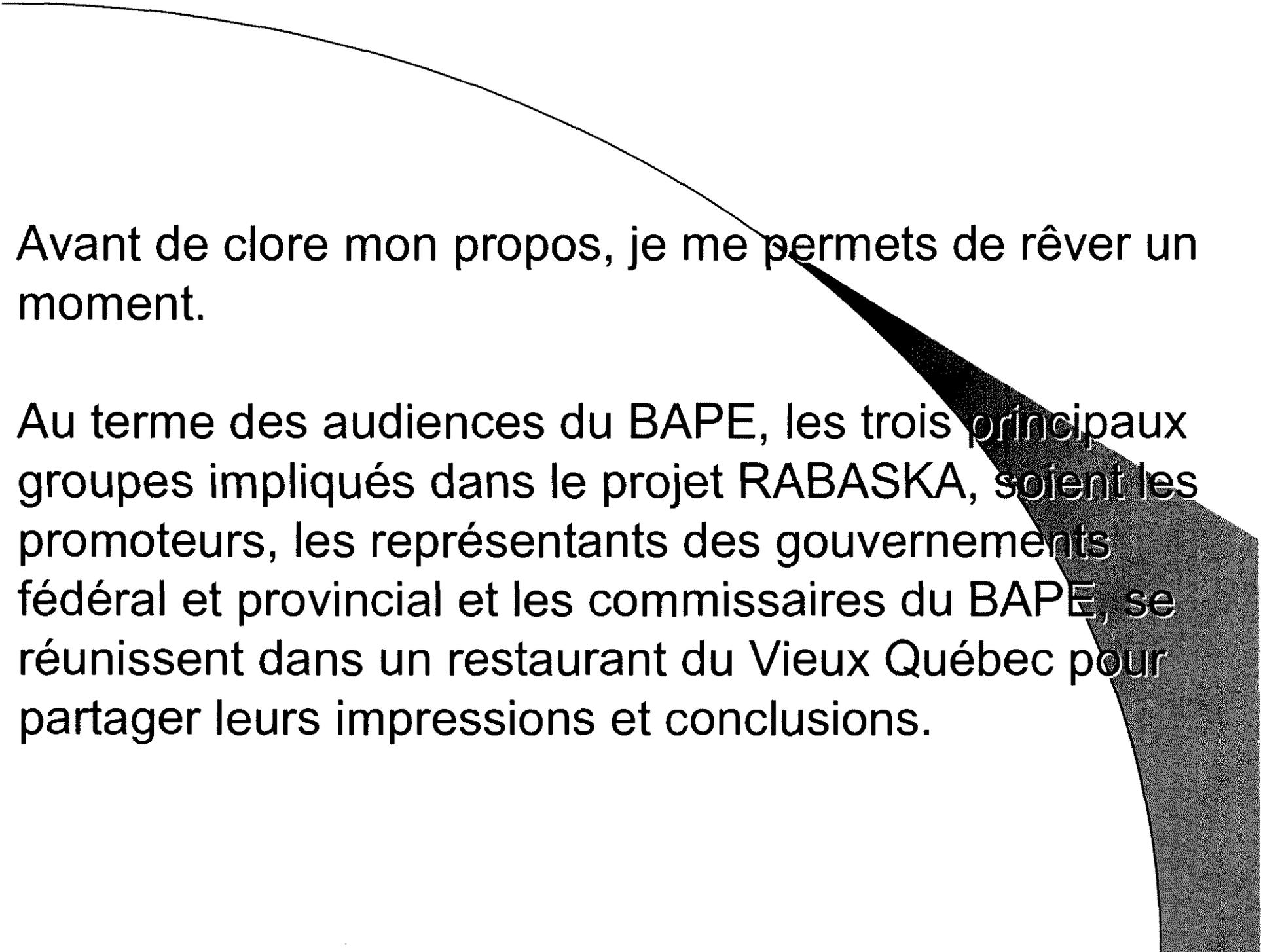
La localisation du port méthanier à plus de 1200 km à l'intérieur des terres, à proximité d'importants bassins de consommateurs potentiels, est une occasion d'affaires exceptionnelle, une véritable aubaine pour les promoteurs, que bien peu de pays sont aujourd'hui en mesure de concurrencer et surtout disposés à offrir.

L'absence de réglementations appropriées et sévères d'application quant à l'usage des terres pour l'implantation de tels projets industriels et l'accueil enthousiaste manifesté par la Ville de Lévis, sont des facteurs déterminants dans le choix du site; un site qui procurent des avantages économiques substantiels sur les coûts de construction et d'exploitation du projet.

En guise de Conclusion, je soumets à votre réflexion cet extrait du livre du géographe Luc Bureau, *La Terre et moi* :

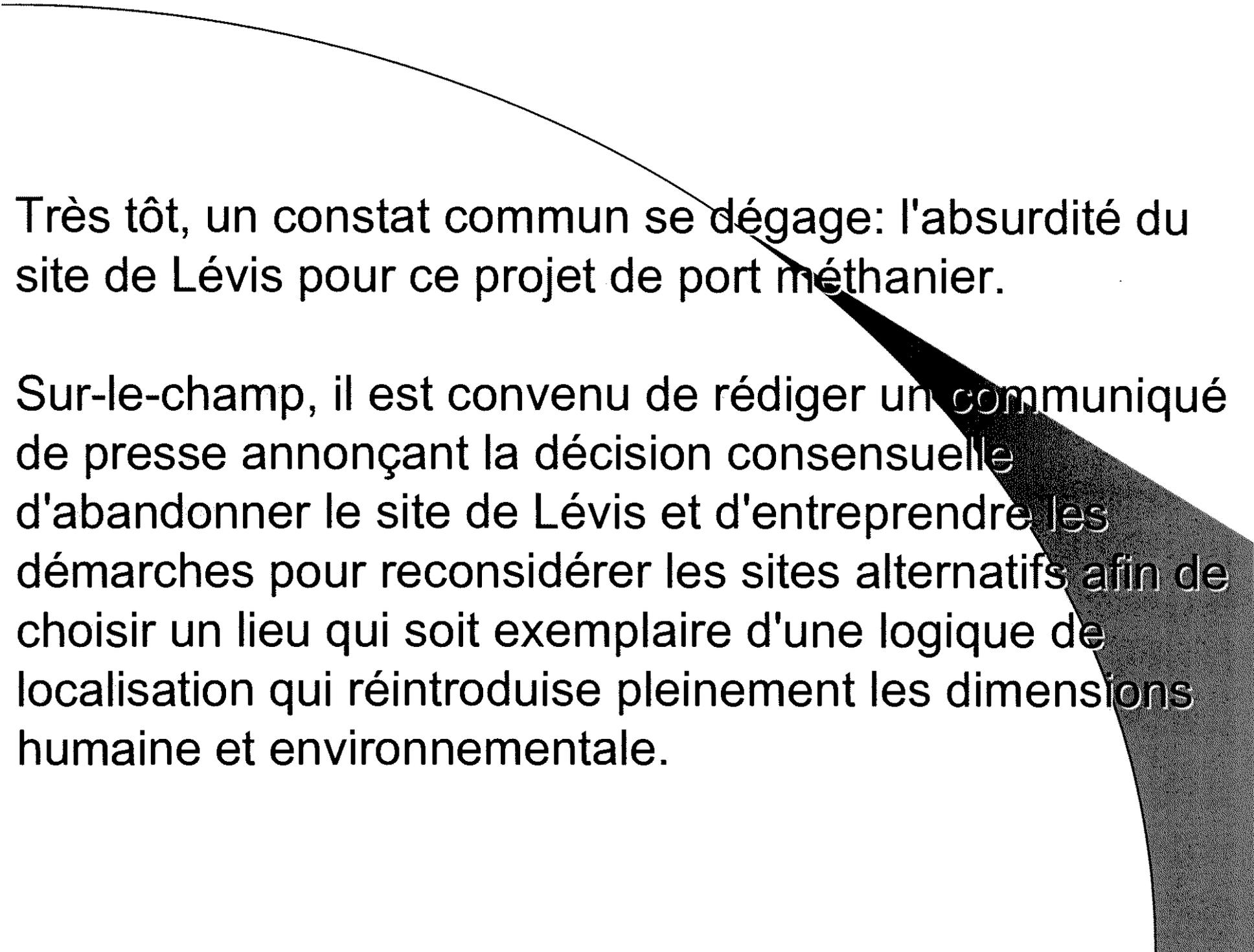
"Si un jour, à force d'usage et d'abus, le navire (image prémonitoire référant ici à la planète Terre) venait à sombrer, on pourra bien lui trouver une doublure ou un substitut. La science et la technologie anticipent déjà ce moment radieux où des cités orbitales pourront accueillir une partie de l'humanité. Mais une question troublante me pend à l'esprit: les hommes seront-ils toujours des hommes lorsque la Terre ne sera plus leur demeure?"

Saura-t-on agir avant qu'il ne soit trop tard?
Toujours la même lancinante question!



Avant de clore mon propos, je me permets de rêver un moment.

Au terme des audiences du BAPE, les trois principaux groupes impliqués dans le projet RABASKA, soient les promoteurs, les représentants des gouvernements fédéral et provincial et les commissaires du BAPE, se réunissent dans un restaurant du Vieux Québec pour partager leurs impressions et conclusions.



Très tôt, un constat commun se dégage: l'absurdité du site de Lévis pour ce projet de port méthanier.

Sur-le-champ, il est convenu de rédiger un communiqué de presse annonçant la décision consensuelle d'abandonner le site de Lévis et d'entreprendre les démarches pour reconsidérer les sites alternatifs afin de choisir un lieu qui soit exemplaire d'une logique de localisation qui réintroduise pleinement les dimensions humaine et environnementale.

Merci de votre bonne attention et de l'intérêt que vous porterez à ces questionnements et inquiétudes que soulève le projet Rabaska au site de Lévis.

Vous aurez compris que mon intervention, comme toutes celles qui vous ont été présentées interrogeant la pertinence d'un port méthanier à Lévis, n'a rien à voir avec un « intégrisme en croisade contre le projet Rabaska ». Nous tentons simplement de faire valoir la raison écologique et humaine face aux considérations économiques prépondérantes d'un projet privé aux multiples impacts.